



## Cotisations URSSAF et saisie huissiers

-----  
Par Mela

Bonjour,

J'ai des dettes auprès de l'administration URSSAF pour un montant de 15000?.

En janvier 2023, un huissier m'envoie un mail me déclarant qu'il reprenait les poursuites ( suite à l'arrêt avec COVID). J'ai alors immédiatement demandé un RIB pour effectuer des virements réguliers. Aucune réponse.

Hier, un huissier est venu me remettre un commandement de saisie meuble.

Que puis je faire?

Faire par avance pour votre réponse.

Cordialement

-----  
Par TUT03

Bonjour

à qui avez vous demandé un RIB ? à l'huissier ? par quel moyen ?

sinon vous pouvez aussi demander un échelonnement de votre dette sur votre espace personnel de l'urssaf et faire des paiements partiels directement en ligne également

-----  
Par Mela

Bonjour,

Je vous remercie pour votre réponse.

J'ai sollicité un RIB par mail.

Je n'ai que quelques jours pour réagir. .Merci